

CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR UN VRAI PROGRÈS SOCIAL, EN BRETAGNE COMME PARTOUT EN FRANCE UNE SEULE ALTERNATIVE : LA MOBILISATION DES SALARIÉS !

Manque de rentabilité, dumping social européen et pression de la grande distribution... la filière agroalimentaire bretonne est en plein marasme. Sept nouveaux plans sociaux ont été annoncés au cours du dernier trimestre 2013.

La Bretagne, comme l'ensemble du pays, souffre socialement de l'annonce d'importantes vagues de licenciements.

Héritée du Grenelle de l'environnement, l'écotaxe n'est pas encore effective qu'elle serait déjà la cause des licenciements annoncés dans les groupes de l'agroalimentaire !

L'écotaxe "poids lourds"

Le transport routier représente 99 % du trafic net en Bretagne. Cela a pour conséquences, d'une part de générer un trafic considérable sur les routes et d'autre part de faire que la Bretagne soit une des régions qui, avec l'importance du transport routier de marchandises, pollue le plus et augmente les émissions de gaz à effet de serre.

Cette politique de transports mobilise des moyens financiers importants pour l'entretien des routes. Plus d'un tiers du coût du transport routier est supporté par la collectivité. On comprend mieux la fronde antifiscale déclenchée par un patronat refusant d'assumer sa responsabilité sociale et écologique mais aussi instrumentalisant la colère légitime des salariés qu'il a lui-même licenciés.

Non à la privatisation de la collecte de l'impôt !

Après que le gouvernement ait annoncé la suspension de la dite écotaxe, les modalités de sa mise en œuvre, apparaissent au grand jour. Une société privée est chargée d'en assurer le recouvrement amiable et une partie du contrôle, l'administration des douanes n'ayant en charge que le recouvrement forcé et l'audit des prestataires.

Cette externalisation de la collecte de l'impôt est une première dans l'histoire fiscale de la France, depuis la Révolution française et la fin des fermiers généraux, ces notables qui collectaient l'impôt sous l'ancien régime en se rémunérant sur les excédents. Par le partenariat public-privé mis en place, plus de 20% des taxes collectées pourront être conservées par la société privée Ecomouv. A l'opposé, le coût de la collecte des recettes fiscales par les services de l'Etat est à peine supérieur à 1% en France.

Cette orientation fiscale, dénoncée par la CGT Finances Publiques, est à même de susciter les plus vives inquiétudes lorsque la ministre Lebranchu, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la Fonction publique, promet plus d'« autonomie fiscale » aux régions.

Montreuil, le 7 novembre 2013

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.55.82.80.80

La ministre déléguée chargée de la décentralisation, Anne-Marie Escoffier, dans un entretien accordé au Courrier des maires et des élus locaux en date du 11 octobre, a précisé que toutes les pistes permettant de renforcer l'autonomie des régions seront examinées « du partage ou du transfert d'impôts nationaux aux collectivités à la création d'un impôt local ».

Considérant le rôle spécifique de notre administration comme pilier républicain de la fiscalité, la CGT Finances Publiques se prononce pour un plan d'urgence en faveur de l'emploi, des rémunérations et des conditions de vie au travail. Mais l'écotaxe cache un enjeu bien plus important.

Le coût du travail : un enjeu majeur

Nous sommes au cœur de l'affrontement entre les aspirations des salariés et celles des employeurs représentés par leurs organisations patronales. Ces dernières poursuivent un but sans fin: l'augmentation de la compétitivité.

Pour y parvenir, elles veulent agir à la fois sur l'abaissement du coût du travail et sur la diminution des droits sociaux.

En exigeant plus de marges, de rendement, de profits, les critères financiers conduisent l'économie bretonne dans une impasse où les salariés sont la variable d'ajustement. Pour autant le patronat breton ose se prétendre aujourd'hui le vecteur des attentes des salariés en exigeant du gouvernement de nouvelles aides, de nouvelles exonérations.

La manifestation du 2 novembre à Quimper illustre le désarroi et la confusion créées par les politiques d'austérité poursuivies par le gouvernement. Celle-ci a rassemblé des salariés licenciés aux côtés de leurs patrons licenciés, des éleveurs pressurés par les industriels eux-mêmes, des grandes enseignes prétendument solidaires de ceux qui les accusent de les étrangler, des régionalistes, des dirigeants politiques ayant eux mêmes voté l'écotaxe...

L'extrême-droite tente aussi de profiter de cette détresse sociale. Le soutien de Marine Le Pen à la manifestation de Quimper, accueilli comme une bonne nouvelle par les organisateurs, ne peut que nous interpeller.

Les actes de violence malheureusement prévisibles et pour certains prémédités, qui ont émaillé les différentes actions engagées par les organisateurs de cette manifestation sont inacceptables.

A l'heure où l'action syndicale est criminalisée, le saccage des biens publics, la dégradation de deux Centres des Finances publiques dans le Finistère suivie des exactions commises au Centre des Finances publiques de Rennes, se sont faits en toute impunité et sans risque de poursuites pour les auteurs de ces faits.

Dans le Finistère, les organisations syndicales ont donc fait le choix de se démarquer de la manifestation de Quimper aux mots d'ordre hétéroclites.

A l'appel de la CGT, de Solidaires et de la FSU, une manifestation a rassemblé 3 000 personnes à Carhaix (29) le 2 novembre 2013.

La défense de l'emploi ne doit pas être manipulée par ceux qui ont largement contribué à cette crise sans précédent. Il n'y a pas de fatalité à la situation puisqu'elle résulte de choix politiques et stratégiques.

La CGT n'entend pas représenter l'ensemble des mécontentements mais souhaite faire entendre la voix des salariés dans le cadre des négociations qui vont s'ouvrir sur le pacte d'avenir pour la Bretagne.

Pour une autre répartition des richesses et une réforme profonde de la fiscalité

Plus fondamentalement, la crise qui frappe la Bretagne, comme le pays tout entier, n'est pas une crise économique. Il s'agit avant tout d'une crise de répartition des richesses. Il faut une réorientation de l'économie vers le travail plutôt que vers le capital. Depuis 1985, la part des salaires a baissé de 10 %, pendant que celle des dividendes a augmenté jusqu'à 25 %.

Dans le même esprit, la CGT Finances publiques préconise une réforme profonde de la fiscalité tournée vers la satisfaction des besoins sociaux et articulée à une véritable stratégie de développement industriel et de conquêtes sociales.

